



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES  
RETRAITÉS FÉDÉRAUX (section Montréal inc.)**

TENUE LE 05 mai 2010 à 10h00

A la salle Le Rizz, 6630, rue Jarry est, Montréal, Québec

Sous la présidence de Christiane Beaupré

Jocelyne Wiseman agit à titre de secrétaire

**MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE**

La présidente, Christiane Beaupré souhaite la bienvenue aux membres. Elle présente Mme Sylvia Ceacero, directrice exécutive et l'invite à adresser la parole à l'assemblée.

**MOT DE L'INVITÉE**

Mme Ceacero, Directrice exécutive nous parle de l'orientation du bureau National de l'Association et nous donnera plus d'informations sur les grands dossiers qui sont traités par l'ANRF lors de sa conférence en après-midi.

**1- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

La présidente déclare l'assemblée générale 2010 ouverte à 10h00. Elle procède à la lecture des règlements concernant le déroulement de l'assemblée générale annuelle et le pourquoi de la tenue d'une telle rencontre. Elle indique que les questions recevables dans le cadre de la période de questions prévue à l'ordre du jour devront porter sur l'AGA. Toutes les autres questions pourront être posées en après-midi.

**ORDRE DU JOUR**

- 1- Ouverture de l'Assemblée
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour avec Varia ouvert
- 3- Lecture et adoption des procès-verbaux de l'Assemblée spéciale et de l'Assemblée générale annuelle du 6 mai 2009
- 4- Mot de la présidence

- 5- Finances :
  - 5.1 : Présentation des états financiers de l'exercice 2009
  - 5.2 : Nomination d'un expert comptable
- 6- Élections :
  - 6.1 : Dépôt du rapport du Président du comité de candidature
  - 6.2 : Désignation d'un(e) Président (e) et des adjoints au président d'élection
  - 6.3 : Élection au conseil d'administration pour les postes suivants :
    - 4 postes d'administrateur pour un mandat de trois ans
    - 2 postes d'administrateur pour un mandat de deux ans
    - 1 poste d'administrateur pour un mandat de un an
- 7- Varia
- 8- Période de questions
- 9- Levée de l'assemblée

## **2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La Présidente lit l'ordre du jour et indique qu'à l'item 5 on devra ajouter 5.3 : Fonds d'urgence. M. Jacques Petit demande d'ajouter à Varia l'élément : budget de fonctionnement pour l'année 2010. De plus, il aimerait que le budget pour la prochaine année soit toujours envoyé avec les états financiers aux membres avant la tenue de l'AGA.

### **Résolution**

Gaston Plourde propose l'adoption de l'ordre du jour avec les amendements demandés et avec le Varia fermé, il est secondé par Bernard Tremblay.

## **3- LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 6 MAI 2009**

Une copie des procès-verbaux ayant été envoyée à toutes les personnes qui ont signifié leur présence à cette assemblée, ceux-ci ne sont pas lus.

Pour le procès-verbal de l'Assemblée spéciale il n'y avait qu'un item rapporté, soit la présentation et la ratification des règlements.

### **Résolution**

Gérald Jodoin propose l'adoption de ce compte-rendu appuyé par Bernard Tremblay. Adopté à l'unanimité.

Pour le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle, il reflète les décisions de l'Assemblée.

### **Résolution**

Bernard Tremblay propose l'adoption et il est secondé par Gérald Jodoin. Adopté à l'unanimité.

## **4- MOT DE LA PRÉSIDENTE**

Christiane Beaupré fait état des réalisations de la dernière année, parle de notre réunion de planification stratégique qui dessine le parcours à suivre avec des priorités et des actions précises à effectuer.

## **5- FINANCE**

### **5.1 Présentation des états financiers de l'exercice 2009**

Une copie du document préparé par la firme Baril et Associés sur les états financiers a été envoyée à toutes les personnes qui se sont inscrites pour assister à l'Assemblée générale.

Olivier Fougères, trésorier explique les états financiers qui ont été approuvés par le Conseil d'administration le 20 avril 2010. Il répond aux questionnements des membres sur des éléments tels que :

- montant versé à notre consultante qui travaille au bureau et les montants des repas et frais de transport payés aux bénévoles (possibilité d'ajouter une ligne supplémentaire)
- coûts augmentés par rapport à l'année dernière (augmentation coût de la vie, loyer, téléphone, service informatique)
- les dépenses augmentées pour les activités (prix de présence)

Gaston Plourde indique que suite à la présentation par la firme comptable il y a eu discussion sur l'élément encaisse qui pourrait être inclus dans la capacité de dépenser et bien identifié dans le budget. Un tel ajout pourrait être ajouté à la demande de vérification pour l'année en cours.

Christiane indique avoir déjà demandé au trésorier de se pencher sur les dépenses aux bénévoles afin que celles-ci soient identifiées en fonction des heures effectuées qui comportent le paiement de repas et les frais de transport afin que cela soit clair au niveau du budget.

Michel Paulo demande que dans le discours du Président on mette l'accent sur l'aspect qualitatif du travail effectué par les bénévoles.

#### **Résolution**

Jacques Lambert propose de modifier la présentation des dépenses budgétaires afin qu'elles soient plus détaillées et claires pour les membres, il est secondé par Jocelyne Wiseman. Adopté à l'unanimité.

#### **Résolution**

Bernard Tremblay propose l'adoption des états financiers il est appuyé par M Fortunato. Adopté à l'unanimité.

### **5.2 Nomination d'un expert comptable**

Olivier Fougères souligne qu'une demande de soumission a été faite auprès de 3 firmes comptables et que la firme retenue est : Baril et Associés qui répond à toutes les exigences demandées. Le Conseil d'administration a approuvé ce choix qui a été proposé pour adoption par Camille de Varennes et secondé par Arlette Dion avec 1 abstention.

### **Résolution**

M. Paul Vanasse propose que la firme Baril et Associés soit retenue pour la vérification des états financiers de la section pour 2010. Il est secondé par Gérald Jodoin. Adopté à l'unanimité.

Le budget approuvé par le Conseil d'administration est projeté sur écran et des explications sommaires sont fournies par le Trésorier M. Olivier Fougères. Christiane Beaupré explique aux participants les règles prévues aux règlements de la section en ce qui concerne la gestion du bureau.

### **5.3 Fonds d'urgence**

Le 20 avril 2010 suite à la proposition du trésorier, le Conseil d'administration a décidé de recommander à l'assemblée générale qu'une somme de \$2,000. soit affectée au fonds d'urgence de défense des acquis.

### **Résolution**

Bernard Tremblay propose qu'un montant de \$2,000. soit versé au fonds d'urgence. Il est secondé par Raynald Turgeon. Adopté à l'unanimité.

## **6- ÉLECTIONS**

### **6.1 Dépôt du rapport du Président du comité de mise en candidature**

Camille de Varennes, Président du comité de mise en candidature, fait la lecture de son rapport. Il a rappelé à l'assemblée les dispositions règlementaires qui régissent le processus de mise en candidature.

Au terme de la période d'appel de candidatures qui a pris fin le 5 avril 2010, quatre candidatures ont été reçues à l'intérieur du délai fixé. Ces candidatures ont été vérifiées et réputées rencontrer les exigences stipulées aux règlements. Deux autres candidatures ont été reçues en date du 6 et 7 avril 2010. Sauf pour les délais ces candidatures rencontrent les exigences fixées par les règlements (annexe 4 des règlements).

Considérant que le journal 'En Garde' dans lequel l'avis des candidatures était publié le fut avec un retard de 15 jours, le comité de candidature recommande à l'AGA d'accepter les deux demandes reçues en retard pour combler les postes au sein du Conseil d'administration.

Voici les recommandations du comité de mise en candidature :

Poste 2	mandat de 3 ans	Raynald Turgeon
Poste 5	mandat de 3 ans	Michel Demers
Poste 7	mandat de 3 ans	Richard Robert
Poste 10	mandat de 3 ans	Jocelyne Wiseman

Poste 4	mandat de 2 ans	Gregory Giannuzzi
Poste 9	mandat de 2 ans	Arlette Dion
Poste 3	mandat de 1 an	Vacant

Il invite chacun des candidats à se présenter à l'Assemblée. Seuls les candidats Gregory Giannuzzi et Richard Robert n'ont pu se présenter étant absents.

Le Président du comité de mise en candidature propose que les candidats soient acceptés en bloc pour combler les postes vacants au sein du Conseil d'administration.

### **Résolution**

Lise Dumas propose la nomination des personnes suivantes comme administrateurs :

Poste 2	mandat de 3 ans	Raynald Turgeon
Poste 5	mandat de 3 ans	Michel Demers
Poste 7	mandat de 3 ans	Richard Robert
Poste 10	mandat de 3 ans	Jocelyne Wiseman
Poste 4	mandat de 2 ans	Gregory Giannuzzi
Poste 9	mandat de 2 ans	Arlette Dion

Appuyé par Gérald Jodoin.  
Adopté à l'unanimité.

Le comité de mise en candidature ayant terminé son mandat, Camille de Varennes recommande que l'Assemblée mandate le prochain Conseil d'administration de trouver des candidats pour combler le poste demeuré vacant.

### **Résolution**

Diane Bélanger propose de confier au Conseil d'administration la responsabilité de combler le poste vacant. appuyé par Noelline Simard.  
Adopté à l'unanimité.

## **6.2 Désignation d'un(e) Président(e) et des adjoints au président d'élection**

Non requis

## **6.3 Élection au Conseil d'administration**

Cet élément a été couvert en 6.1 et les 6 candidats sont déclarés élus par résolution de l'Assemblée.

## **7- VARIA**

Suite à la demande de M. Jacques Petit le budget pour l'année 2010 est présenté à l'ensemble des membres et le trésorier répond aux questions de l'Assemblée. Ce budget a été adopté par le Conseil d'administration en Décembre 2009.

## **8- PÉRIODE DE QUESTIONS**

On demande des explications sur les affiliations que nous avons avec d'autres organisations.

On demande que le bulletin soit écrit en caractère plus gros pour en faciliter la lecture.

On recommande de faire des copies recto/verso pour économiser le papier.

On demande que la section 38 soit amendée au même titre que nous avons amendé le texte concernant le Comité exécutif avec la présence de la Présidente sortante.

## **9- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Christiane Beaupré souligne que nous avons complété l'ordre du jour.

### **Résolution**

Bernard Tremblay propose la levée de l'Assemblée, il est secondé par Lise Dumas. Adopté à l'unanimité. L'Assemblée est levée à 11h45.

---

Christiane Beaupré  
Présidente

---

Jocelyne Wiseman  
Secrétaire